



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 20 décembre 2018

**DELIBERATION N° 264/12/2018 : EXERCICE 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET
ANNEXE ZAC MULTI SITES QUARTIER EST**

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 20 décembre à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 14 décembre 2018.

Présents Titulaires : 38

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Francis LABRUYERE, Véronique LAGARRIGUE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 7

Mesdames, Messieurs, Marie-Claude BERLY à Philippe FRANCOIS, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Didier CLAMENS à Alain ABADIE; Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Jean-Louis IBRES à Bernadette SERIEYS, Valérie RABAULT à José GONZALEZ, Gaël TABARLY à Rodolphe PORTOLES.

Absents Excusés : 3

Madame, Messieurs, Benoît IBRES, Pauline MINER, Thierry VIALON.

Secrétaire de Séance : Madame Danielle AMOUROUX

Monsieur Maxime BERAUDO donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération n°263 du 21 décembre 2017, portant adoption du Budget Primitif Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2018,

Vu la délibération n°125 du 28 juin 2018, portant adoption du Budget Supplémentaire Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2018,

Cette DM retrace pour l'essentiel l'actualisation budgétaire en recette suite à la cession d'une parcelle de terrain intervenue en fin d'année ainsi que le reversement au budget principal de la plus-value comme l'autorise la comptabilité de stock.

Cette DM retrace pour l'essentiel les principaux mouvements suivants :

En section de fonctionnement

En ce qui concerne les dépenses :

- On retrouve un ajustement du chapitre d'ordre budgétaire de la variation de stock suite à la cession d'une parcelle afin de valoriser le coût de revient dans la sortie de l'Actif (5 K€).
- L'excédent de fonctionnement généré par les contributions de l'année et la cession (685 K€) est reversé en recette du budget principal conformément à la comptabilité de stock.

En ce qui concerne les recettes :

- On retrouve l'ajustement budgétaire du chapitre lié à la cession de la parcelle (680 K€).

En section d'investissement.

En ce qui concerne les recettes :

On retrouve d'une part l'écriture équilibrée de la variation de stock (5 K€) et d'autre part la diminution d'autant du besoin en avance de Trésorerie (-5 K€).

Ainsi, le présent projet de DM n°2 s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

**DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGET ANNEXE QUARTIER-EST 2018**

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
FONCTIONNEMENT	REEL	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	685 000	70	PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	690 000
		Total Dépenses Réelles Fonctionnement		685 000	Total Recettes Réelles Fonctionnement		690 000
	ORDRE	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 000			
		Total Dépenses Ordre Fonctionnement		5 000	Total Recettes Ordre Fonctionnement		0
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			690 000	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		690 000	

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES		
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition	
INVESTISSEMENT	REEL			16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-5 000
		Total Dépenses Réelles Investissement		0	Total Recettes Réelles Investissement	
	ORDRE			040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 000
		Total Dépenses Ordre Investissement		0	Total Recettes Ordre Investissement	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			0	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		0

TOTAL DEPENSES	690 000	TOTAL RECETTES	690 000
-----------------------	----------------	-----------------------	----------------

Le budget 2018 du budget annexe ZAC Multi Sites Quartier Est s'établit donc ainsi (les sommes étant équilibrées en dépenses et recettes) :

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision Modificative n°2	TOTAL
Investissement	1 414 537,00	1 857 724,33	0,00	3 272 261,33
Fonctionnement	1 121 547,00	2 094 723,90	690 000,00	3 906 270,90
Total	2 536 084,00	3 952 448,23	690 000,00	7 178 532,23

Considérant que tous les conseillers communautaires ont reçu la version règlementaire et détaillée de la Décision Modificative n°2 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2018, avec la convocation de la présente séance.

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 12 décembre 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- adopter la Décision Modificative n°2 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2018, telle que présentée ci-dessus.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- d'adopter la Décision Modificative n°2 au Budget Annexe ZAC Multi Sites Quartier Est 2018, telle que présentée ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

26 DEC. 2018

De sa publication le :

26 DEC. 2018

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 20 décembre 2018

La Présidente,
Brigitte BAREGES

